

PROCÈS VERBAL DE LA
Séance du 14 Mars 2023 – 20 heures -

Le procès-verbal du 14 Février 2022, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

Présents : Mmes CLÉMENT, CHABRIDON, VAUCHER, DAGOREAU, PARENT et VIARDOT Mrs GUILLEMIN, BENON, REVILLON, RAVAT et PANNETIER.

Excusés : Mrs RAY et LEBEAU, Mme BOURACHOT

Mme VIARDOT est désignée secrétaire de séance

Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022

Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître un excédent de fonctionnement de 85 765,48 € et un déficit d'investissement de 51 724,27 €. Compte tenu de l'exercice précédent, l'excédent de fonctionnement global est de 299 017,26 € et le déficit d'investissement est de 79 922,95 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 10 voix pour et une abstention, Mme le Maire ne participant pas au vote, approuve le compte administratif 2022. Le compte de gestion 2022, comptabilité de Mme la Trésorière, faisant apparaître les mêmes résultats, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat 2022 sur le budget primitif 2023

Au vu des résultats 2022, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter les résultats 2022 sur 2023 comme suit : au compte 002, excédent de fonctionnement reporté 219 094,31 €, au compte 001 déficit d'investissement reporté 79 922,95 € et au compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisés de 79 922,95 €.

Paiement anticipé d'une dépense d'investissement avant le vote du budget 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à payer une facture d'investissement pour le matériel informatique du bureau pour un montant de 2100 euros.

Orientations budgétaires

Les dépenses suivantes seront inscrites au budget mais ne seront pas forcément réalisées tout dépend des subventions éventuelles accordées :

- Matériel informatique
- Chaudière de l'appartement de la poste (sous forme de provision au cas où) et sécurité du bureau (payé par la poste)
- Signalisations voirie
- Avaloir à installer sur la route derrière et en parallèle du lotissement beausoleil
- Chéneaux et démoussage du petit lavoir
- Façade et démoussage de la chapelle
- Peinture des volets du bâtiment de la poste
- Traversée en haut de la rue des vignes pour mieux évacuer l'eau
- Illuminations

Compte-rendu du bureau des maires de la communauté de communes

1/La communauté de communes proposent d'adhérer à l'application « panneau pocket » et de la mettre à disposition des communes. Les élus acceptent

2/Elle propose aussi d'installer un logiciel qui nous permettrait de mettre à jour annuellement les bases d'imposition des foyers compte tenu des travaux d'aménagement effectués chez eux. Les élus souhaitent des renseignements complémentaires avant de se prononcer.

3/Les nouvelles consignes de tri des déchets vont évoluer dans l'année. Chaque foyer aura à disposition un bac noir et un bac jaune. Les élus s'interrogent sur l'intérêt d'un tel dispositif en matière d'économie et de coût à la fois pour la collectivité et pour le contribuable. Ils demandent donc que M le Président de la communauté de communes viennent nous apporter des explications. Demande lui sera faite en ce sens.

Les tontes ne seront plus reçues à la déchetterie à compter du 1^{er} Juin 2023. Le broyeur de végétaux sera mis à disposition des communes selon un planning précis.

4/Une étude sera lancée pour l'agrandissement de l'aire de jeux derrière la mairie. Ces travaux sont financés à 80% par la communauté de communes pour un montant de 4000 euros TTC. Une commission communale se réunira le 29 Mars à 20h.

Questions diverses

1/La famille NICOLAS a fait un don de 300 euros à la commune.

2/Mme le Maire a reçu une personne qui souhaiterait installer une micro crèche dans le secteur de Fleurville. Elle recherche un local de 120 m² entre Mâcon et Tournus.

3/Le kinésithérapeute de Thurissey recherche également un local dans le secteur pour continuer son activité.

4/L'enquête du PLUI se termine le 24 Mars à 12 heures.

La prochaine réunion aura lieu le 12 Avril à 20 heures

Le Maire
Patricia CLÉMENT



La Secrétaire de séance
Virginie VIARDOT

